INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE–DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE–DE BLAINVILLE TENUE LE 9 JUILLET 2026 À L'HÔTEL DE VILLE DE BOISBRIAND

SONT PRÉSENTS :

Madame Christine Beaudette, présidente
Madame Marie-Élaine Pitre, vice-présidente
Monsieur Jean Comtois, délégué
Monsieur Christian Charron, délégué
Madame Lori Doucet, représentante
Madame Stéphanie Nantel, représentante
Monsieur Patrick Archambault, représentant
Monsieur Michel Milette, représentant

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Christian Schryburt, coordonnateur du comité de gestion
Monsieur Luc Larocque, directeur
Monsieur Jean-François Lalande, directeur adjoint
Me Mélanie Dinel, secrétaire corporative

Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.

Formules Municipales No 4814-A-PS-O (FLA-764)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2026-07-083 Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PROCÉDER à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h 00.**

L'assemblée est suspendue et reprend à **9 h 48.**

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-07-084 Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. **Ouverture de l'assemblée;**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
3. **Secrétariat corporatif;**

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 juin 2026;

3.2 ADOPTION – Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'attribution d'un contrat – Révision suivant l'entrée en vigueur de la LCOM;

4. Direction générale;

4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – Programme québécois de lutte contre la criminalité (PQLC) (Axe 3) – Mesures en lien avec les dossiers de violences conjugales – Protocole de subvention;

4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – Programme québécois de lutte contre la criminalité (PQLC) (Axe 3) – Mesures en lien avec la cybercriminalité, y compris la fraude, notamment envers les aînés – Protocole de subvention;

4.3 ADJUDICATION DE CONTRAT – Avis d'intention – Acquisition d'armes à impulsion électrique T10;

4.4 AUTORISATION – Acquisition de onze (11) véhicules pour fins policières – Acquisitions via le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

4.5 AUTORISATION DE SIGNATURE – Contrat de service policier – Policier éducateur (année scolaire 2026-2027) – Polyvalente Sainte-Thérèse;

4.6 Imposition d'une mesure disciplinaire;

4.7 DÉPÔT – Rapport annuel concernant l'application du *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle* – Année 2025;

5. Technologies

6. Ressources humaines;

6.1 DÉPÔT – Liste des employés embauchés – Juin 2026;

6.2 PROMOTION – Sergente-détective – Mme Geneviève Cromp, matricule 277;

7. Finances;

7.1 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;

7.2 DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques mis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Juin 2026;

7.3 DÉPÔT – Liste révisée – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser – Mai 2026;

7.4 DÉPÔT – Liste des factures payées par débit direct – Ajout à la Liste mensuelle des chèques
- A : Janvier à Mai 2026
- B : Juin 2026

8. Régime de retraite;

9. Comité de gestion;

10. Affaires juridiques;

11. Avis de motion ou adoption de règlements;

12. Affaires nouvelles;

13. Période de questions;

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

14. Clôture et levée de l'assemblée.

3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

3.1

2026-07-085 **APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2026**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 juin 2026 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2026 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

3.2

2026-07-086 **ADOPTION – PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT – RÉVISION SUIVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LCOM**

CONSIDÉRANT les modifications législatives apportées par l'entrée en vigueur de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (RLRQ, chapitre C- 65.1), le 1er avril 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'ADOPTER la version révisée de la procédure intitulée « *Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'attribution d'un contrat* »;

Formules Municipales No 4614-A-PS-Q (FLA-764)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

QUE cette procédure entre en vigueur à la date de son adoption.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1

2026-07-087

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ (PQLC) (AXE 3) – MESURES EN LIEN AVEC LES DOSSIERS DE VIOLENCES CONJUGALES – PROTOCOLE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité intérieure a accepté une demande d'aide financière présentée par la Régie dans le cadre de l'Axe 3 : *Soutien aux initiatives* du Programme québécois de lutte contre la criminalité pour un projet en lien avec les violences faites aux femmes et aux mineurs, y compris la violence sexuelle, la violence conjugale et l'exploitation sexuelle;

CONSIDÉRANT QUE la Régie obtiendra une subvention pouvant atteindre 372 453,80 $ pour les exercices financiers 2026-2027 et 2027-2028;

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente doit être signé et afin de ne pas en retarder la signature ni la réception de la subvention;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur à signer, pour et au nom de la Régie, tout protocole d'entente avec le ministère de la Sécurité intérieure en lien avec l'octroi d'une subvention d'un projet en lien avec les violences faites aux femmes et aux mineurs, y compris la violence sexuelle, la violence conjugale et l'exploitation sexuelle, financé dans le cadre de l'Axe 3 du Programme québécois de lutte contre la criminalité, pour les exercices financiers 2026-2027 et 2027-2028.

4.2

2026-07-088

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ (PQLC) (AXE 3) – MESURES EN LIEN AVEC LA CYBERCRIMINALITÉ, Y COMPRIS LA FRAUDE, NOTAMMENT ENVERS LES AÎNÉS – PROTOCOLE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité intérieure a accepté une demande d'aide financière présentée par la Régie dans le cadre de l'Axe 3 : *Soutien aux initiatives* du Programme québécois de lutte contre la criminalité pour un projet en lien avec la cybercriminalité, y compris la fraude, notamment envers les aînés;

CONSIDÉRANT QUE la Régie obtiendra une subvention pouvant atteindre 272 564,30 $ pour les exercices financiers 2026-2027 et 2027-2028;

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente doit être signé et afin de ne pas en retarder la signature ni la réception de la subvention;

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur à signer, pour et au nom de la Régie, tout protocole d'entente avec le ministère de la Sécurité intérieure en lien avec l'octroi d'une subvention d'un projet en lien avec la cybercriminalité, y compris la fraude, notamment envers les aînés, financé dans le cadre de l'Axe 3 du Programme québécois de lutte contre la criminalité, pour les exercices financiers 2026-2027 et 2027-2028.

4.3

2026-07-089

ADJUDICATION DE CONTRAT – AVIS D'INTENTION – ACQUISITION D'ARMES À IMPULSION ÉLECTRIQUE T10

CONSIDÉRANT l'article 33 al. 1 (4) de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (RLRQ, chapitre C- 65.1);

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires à l'acquisition des armes à impulsion électrique sont financées sur une période de cinq ans (2026-2030) par le fournisseur, à raison d'un montant annuel égal de 34 091,43 $, et que les crédits budgétaires nécessaires pour 2026 sont disponibles, tandis que ceux requis pour les années futures seront prévus dans les budgets à venir;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'OCTROYER à la compagnie Axon Public Safety Inc. un contrat de gré à gré visant l'acquisition d'armes à impulsions électriques (A.I.E.) modèle T10 pour une durée approximative de 5 ans (prenant fin le 31 août 2030);

D'OCTROYER ce contrat pour un montant maximal de 186 672,88 $ (taxes incluses);

D'IMPUTER les sommes nécessaires au poste budgétaire numéro 22-100-10-000;

D'AUTORISER le directeur - services techniques et télécommunications ou le préposé - Services techniques à procéder à la signature de tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision, le cas échéant, pour et au nom de la Régie.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2026-13.

4.4

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

2026-07-090 **AUTORISATION – ACQUISITION DE ONZE (11) VÉHICULES POUR FINS POLICIÈRES – ACQUISITIONS VIA LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)**

CONSIDÉRANT la participation de la Régie au regroupement CAG 2025-8106-50-01;

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt E-8, ayant pour objet l'acquisition de véhicules dans le cadre de la mise à jour du parc automobile, lequel a été adopté par le conseil d'administration de la Régie le 19 mars 2026 (résolution 2026-03-045) et approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 14 mai 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER l'acquisition de onze (11) véhicules utilitaire sport AWD à même le regroupement correspondant géré par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), à savoir :

- Un (1) Mitsubishi PHEV;
- Deux (2) Chevrolet Equinox;
- Un (1) Chevrolet Traverse;
- Trois (3) Ford Police Interceptor;
- Trois (3) Dodge Enforcer;
- Un (1) Mitsubishi Éclipse.

D'AUTORISER une dépense nette de 580 216,57 $ relativement à l'acquisition des véhicules;

D'AUTORISER une dépense nette de 271 815,83 $ relative au montage des véhicules;

D'IMPUTER les sommes nécessaires à ces acquisitions et aux montages à même le règlement d'emprunt E-8 (projet 1);

D'AUTORISER le chef de service intérimaire – services techniques à signer, pour et au nom de la Régie, tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2026-14.

4.5

2026-07-091 **AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICE POLICIER – POLICIER ÉDUCATEUR (ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027) – POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE**

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, des ententes ont été conclues pour l'affectation d'un policier éducateur à la Polyvalente Sainte-Thérèse du

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

Centre de services scolaires des Mille-Îles (ci-après désignée « la polyvalente »);

ATTENDU QUE la polyvalente désire, comme par le passé, retenir les services de la Régie pour l'affectation d'un policier éducateur, et ce, pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, la Régie et la polyvalente sont d'avis qu'il va de l'intérêt public et en raison de la situation particulière de la polyvalente de poursuivre le partenariat développé au cours des années et d'y affecter un policier éducateur pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT QU'EN EFFET, il a été prouvé qu'au cours des années, l'affectation d'un policier éducateur augmente l'effet dissuasif auprès de la clientèle étudiante et affecte en conséquence, à la baisse, la criminalité particulière qui prévaut à la polyvalente, pour ainsi maintenir un climat propice à l'épanouissement et à l'éducation des jeunes;

CONSIDÉRANT les pouvoirs contractuels aux parties;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Marie-Élaine Pitre
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur à procéder à la signature, pour et au nom de la Régie du *Contrat de service – Policier éducateur (Année scolaire 2026-2027) avec* la Polyvalente Sainte-Thérèse du Centre de services scolaires des Mille-Îles.

4.6

2026-07-092 **IMPOSITION D'UNE MESURE DISCIPLINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE les manquements reprochés à l'employé numéro 0298 rompent le lien de confiance nécessaire au maintien de son emploi;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'imposer une mesure disciplinaire à l'employé portant le numéro 0298;

ATTENDU QU'un avis juridique vient confirmer officiellement la démarche entreprise;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le directeur;

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'ORDONNER LE CONGÉDIEMENT de l'employé numéro 0298 en raison de manquements au *Règlement no 5-1 sur la discipline interne des policiers de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville;*

DE CONFIRMER la fin d'emploi de l'employé numéro 0298 en date de la présente.

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-784)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

4.7

2026-07-093 **DÉPÔT – RAPPORT ANNUEL CONCERNANT L'APPLICATION DU *RÈGLEMENT NO 9 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE* – ANNÉE 2025**

Conformément aux articles 468.51 et 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes, le directeur dépose au conseil d'administration le rapport annuel 2025 concernant l'application du Règlement no 9 sur la gestion contractuelle.

5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1

2026-07-094 **LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – JUIN 2026**

Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois de juin 2026 est déposée aux membres du conseil d'administration.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2026-12.

6.2

2026-07-095 **PROMOTION – SERGENTE-DÉTECTIVE – MME GENEVIÈVE CROMP, MATRICULE 277**

CONSIDÉRANT la nomination de M. Julien Steben Roman au poste d'inspecteur, un poste régulier de sergent-détective est à combler;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la convention collective en vigueur, un concours a été tenu afin de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE, suivant le concours, la priorité d'attribution est en faveur de Mme Geneviève Cromp;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

DE PRENDRE ACTE de la promotion de Mme Geneviève Cromp au poste permanent de sergente-détective et ce, à compter du 12 juillet 2026.

7. FINANCES

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

7.1

2026-07-096 **DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

7.2

2026-07-097 **DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – JUIN 2026**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois de juin 2026 totalisant un montant de 819 362,67 $.

7.3

2026-07-098 **DÉPÔT – LISTE RÉVISÉE – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER – MAI 2026**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport révisé des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé pour le mois de mai 2026, conformément à la section 3 du règlement.

7.4

2026-07-099 **DÉPÔT – LISTE DES FACTURES PAYÉES PAR DÉBIT DIRECT – AJOUT À LA LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par débit direct, et ce, au cours :

- *des mois de janvier à mai 2026;*
- *du mois de juin 2026.*

8. RÉGIME DE RETRAITE

Aucun sujet.

9. COMITÉ DE GESTION

Aucun sujet.

10. AFFAIRES JURIDIQUES

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-784)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

Aucun sujet.

11. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2026-07-100 L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Marie-Élaine Pitre
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'assemblée soit levée, il est **9 h 51**.

Madame Christine Beaudette
Présidente

Me Mélanie Dinel
Secrétaire corporative

RÉGIE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL
PAR
CE 2/09 2026